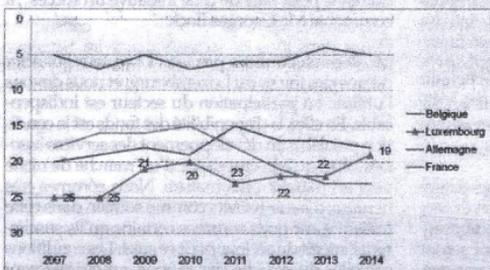


La compétitivité du Luxembourg reprend quelques couleurs

Début septembre 2014, le «World Economic Forum» (Forum économique mondial, WEF), dans son «Global Competitiveness Report 2014-2015» (ci-après «GCR 2014»), classe le Luxembourg au 19^e rang mondial des économies les plus compétitives⁽¹⁾ parmi 144 pays et territoires analysés (148 pays en 2013).

Ce classement, dont l'enquête auprès des entreprises est menée par la Chambre de Commerce pour le volet luxembourgeois, représente une progression de trois rangs par rapport à l'année précédente. Une amélioration encourageante pour le Luxembourg qui lui permet de renouer avec son meilleur classement historique dans l'étude du WEF, à savoir une 20^e place il y a quatre ans. La danse de la compétitivité est menée par la Suisse, le Singapour et les Etats-Unis. Six pays européens figurent dans le «Top 10» des nations les plus performantes, dont trois sont membres de la zone euro, à savoir la Finlande (4^e), au pied du podium, l'Allemagne (5^e) et les Pays-Bas (8^e).

En comparaison avec les trois pays limitrophes, les résultats du Luxembourg demeurent plutôt mitigés. D'un côté, la tendance à la hausse depuis le repli en 2011 est prometteuse ; le Grand-Duché est ainsi le seul pays parmi les quatre Etats à avoir progressé dans le classement GCR 2014, dépassant la France, qui stagne au 23^e rang, et placée juste derrière la Belgique, qui a perdu une place pour se retrouver au 18^e rang en 2014. De l'autre côté, le Luxembourg est encore loin de son principal partenaire commercial et voisin allemand (-1 place, 5^e rang mondial).



Par la suite, seront d'abord résumés les faits saillants de l'étude GCR 2014 au niveau national, et ce par sous-indice de compétitivité, à savoir (1), les «conditions de base» (institutions, infrastructures, environnement macroéconomique, santé et enseignement primaire) ; (2) les «facteurs d'efficacité» (enseignement post-primaire et formation, efficacité du marché des biens, efficacité du marché de travail, développement du marché financier, aptitude technologique, taille du marché) et (3) les «vecteurs d'innovation» (sophistication des activités et innovation).

Cet aperçu des résultats nationaux sera suivi d'une analyse des principaux résultats au niveau international ainsi que d'un examen détaillé des résultats du Grand-Duché. A la fin du dossier, la Chambre de Commerce reproduit, d'une part, le classement intégral par indicateur de compétitivité et procède, d'autre part, à la présentation de la méthodologie de l'étude GCR.

La performance du Luxembourg - les faits essentiels

Au niveau des trois sous-indices pris en compte pour évaluer la compétitivité du Luxembourg, le progrès le plus important a été enregistré au niveau des conditions de base. Passant de la 11^e à la 7^e place par rapport à 2013, le pays renoue avec son excellent classement de 2011 (6^e place). Cette embellie s'explique par le renforcement des piliers relatifs aux institutions (+4 ; 6^e place) et à l'environnement macroéconomique (+7 ; 8^e place).

En ce qui concerne les institutions, il y a surtout lieu de relever l'amélioration de l'indicateur mesurant le poids ressenti de la réglementation (9^e place en 2014), signe

niveau du solde budgétaire. Les résultats sont moins satisfaisants pour les deux piliers qui restent des problèmes subsistent au niveau des infrastructures (-3 ; 16^e place) et du pilier relatif à la santé et à l'enseignement primaire qui stagne à la 36^e place.

Quant au deuxième sous-indice, lié aux facteurs d'efficacité, le Luxembourg occupe de nouveau le 22^e rang. Il y a cependant lieu de relever que le pays remporte la palme d'or pour ses aptitudes technologiques, une bonne nouvelle pour le secteur moteur des TIC, qui représente par ailleurs un important prestataire de service pour les autres branches d'activité.

En attendant la réforme du Lycée, le Luxembourg peut d'ores et déjà se réjouir d'une amélioration de la qualité perçue du système d'éducation (+9 ; 25^e place), indicateur sous-jacent au pilier de l'éducation post-primaire.

D'autres piliers affichent une tendance baissière ou stagnante. Pour ce qui est du marché du travail, les problèmes sont connus, le manque de flexibilité concernant la fixation des salaires demeurant l'un des indicateurs les plus problématiques (96^e place). Les deux derniers piliers, liés à l'efficacité du marché des biens (5^e place) et au développement du secteur financier (14^e place) n'enregistrent aucun changement.

Quant au sous-indice évaluant la compétitivité en matière d'innovation, le Luxembourg consolide largement son positionnement, affichant une 17^e place.

Cette évolution est à considérer de façon nuancée, car elle cache l'insuffisance d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et le recul des intentions d'investissements des entreprises dans la R&D, alors que ces deux composantes sont cruciales pour assurer une évolution favorable des nombreux marchés de niches contribuant pour une grande partie à la croissance économique luxembourgeoise.

En synthèse, de l'avis de la Chambre de Commerce, l'embellie au niveau du classement du Luxembourg dans le classement GCR 2014 représente une bonne nouvelle, mais elle ne doit en aucun cas servir de motif d'autosatisfaction, car de nombreuses faiblesses persistent. Il s'agira de prendre note des signes encourageants, et sur lesquels il faudra construire pour relever les défis - chômage, finances publiques, compétitivité-coût, diversification, simplification administrative, refonte du droit du travail, aménagement du territoire, réforme de la sécurité sociale pour n'en citer que quelques-uns - avec courage et détermination.

Le «big picture» à l'échelle internationale et européenne

Niveau international: La compétitivité économique internationale, mesurée par le classement du WEF, est singulièrement marquée par la fin du grand écart compétitif entre les pays émergents et développés qui a longtemps caractérisé l'économie mondiale. Croissance économique spectaculaire de l'Afrique subsaharienne, efforts considérables déployés aux Philippines, temps difficiles pour certains pays européens - le «noir & blanc» traditionnel appartient largement au passé.

Quelle stratégie faut-il donc adapter pour remporter la médaille de la compétitivité? L'élément commun des champions du classement GCR 2014 est leur capacité prouvée à mettre en œuvre et développer les talents qui sont à leur disposition et à réaliser des investissements stratégiques promouvant l'innovation.

Les Etats-Unis ont par exemple réussi, par l'amélioration de leur performance

Le Top 3 de cette édition varie cependant quelque peu par rapport à sa constellation traditionnelle des dernières années, la Finlande n'en faisant plus partie. Par ailleurs, la Suisse et le Singapour continuent à dominer le classement.

Niveau européen: 6 pays européens, dont 3 de la zone euro, ont réussi à se hisser dans le top 10 de l'étude comparative proposée par WEF: la Suisse en 1^{er} place, la Finlande en 4^e, l'Allemagne en 5^e, les Pays-Bas en 8^e, le Royaume-Uni en 9^e et la Suède en 10^e place. Cette constellation n'a guère changé au fil des dernières années. Par ailleurs, les auteurs de l'enquête du WEF enregistrent une légère amélioration de la situation des pays européens qui se trouvaient jusqu'à récemment dans des situations particulièrement délicates et de l'autre côté, ils constatent une évolution assez préoccupante pour d'autres géographies.

Ainsi, l'Espagne présente par exemple des améliorations notables au niveau de la stabilité de son secteur financier et de son environnement des affaires (avançant du 42^e rang en 2012 au 35^e), le Portugal réussit à réduire la charge administrative (occupant la 36^e place par rapport à une 51^e place en 2013) et la Grèce parvient à réduire son déficit budgétaire et à renforcer son marché des biens (à la 81^e place, après avoir occupé le 96^e rang en 2012). Alors que ces économies sont loin d'être guéries, il est encourageant d'observer que les premières réformes portent leurs fruits.

Pour la Finlande, l'Italie et la France, des réformes pareilles s'avèrent sans doute plus nécessaires que jamais. Bien que la Finlande n'enregistre qu'un recul minimal d'une place par rapport à l'année précédente pour se retrouver à la 4^e place, le niveau de son déficit et de sa dette publique est alarmant. A noter également la chute de l'Italie (de la 42^e place en 2012 à la 49^e) due notamment à une administration publique évaluée négativement par les chefs d'entreprises italiens et la rigidité de son marché du travail, et la détérioration du classement de la France (passant de la 15^e place en 2010 à la 23^e en l'espace de quelques années seulement).

Conclusion

En tant que petite économie ouverte et exportatrice, il est indispensable que le Luxembourg préserve la compétitivité comme principale caractéristique de sa carte de visite. Après la tendance stagnante, voire baissière à ce niveau, l'édition 2014-2015 du GCR marque un tournant positif. Or, malgré l'amélioration de trois places dans le classement, il ne faut pas oublier que le Luxembourg est toujours aux prises avec des inefficiences structurelles qui persistent depuis des années: le droit du travail, de par sa nature rigide, est souvent une entrave à la compétitivité, la courbe du chômage - et notamment le chômage des jeunes - s'inscrit à la hausse, et les comptes de l'Administration centrale demeurent dans le rouge.

S'y ajoute le triple choc qui s'annonce pour l'année 2015, à savoir la hausse de la TVA, l'entrée en vigueur de l'échange automatique d'informations sur les revenus d'intérêts et la perte significative de recettes liée au changement de régime de TVA sur le commerce électronique. Ainsi, les défis à affronter sont nombreux et le Luxembourg devra déployer bien des efforts pour les maîtriser et afin de conserver sa notation AAA, critère-clé pour sa réussite sur l'échiquier international et garant de la souveraineté nationale. La rentrée parlementaire s'annonce prometteuse: simplification administrative, plans sectoriels, réforme fiscale.

La Chambre de Commerce salue la clarté des objectifs ainsi que la détermination du gouvernement à les atteindre. Finalement, il y a lieu de souligner que l'amélioration des conditions macro-économiques depuis le début de l'année constitue une base idéale pour y parvenir.

¹⁾ Ce rapport est l'un des principaux du genre à l'échelle